

## Vue d'ensemble des compétences : interprète avec brevet fédéral

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles					
A	Créer les conditions nécessaires pour les interventions d'interprétariat	A1 – Développer une conception professionnelle du rôle d'interprète	A2 – Maîtriser une ou plusieurs langue(s) d'interprétariat	A3 – Maîtriser la langue officielle du canton ou de la commune (allemand, français ou italien)	A4 – Développer une compréhension pour les défis communicatifs qui surviennent en raison de contextes socioculturels différents	A5 – Développer et appliquer des stratégies pour relever les défis dans la communication	A6 – Faire preuve de disponibilité pour le travail sur appel
		A7 – Personnes salariées : se faire engager par un employeur et régler les conditions de travail dans le cadre d'un contrat	A8 – Personnes travaillant sur mandat / indépendantes : mettre sur pied un réseau professionnel et l'entretenir, démarcher des mandats d'interprétariat et les régler dans le cadre d'un contrat				
B	Préparer les interventions d'interprétariat	B1 – Clarifier les conditions-cadres pour l'intervention d'interprétariat et planifier le rendez-vous	B2 – Accepter ou refuser l'intervention, sur la base de critères pratiques, d'éthique professionnelle et personnels	B3 – Planifier l'intervention du point de vue organisationnel	B4 – Rechercher et compiler des informations sur le domaine d'intervention	B5 – Se préparer mentalement à l'intervention	
C	Effectuer une intervention d'interprétariat	C1 – Si nécessaire et selon les possibilités, mener un bref entretien préalable (briefing)	C2 – Créer des conditions-cadres adéquates pour un interprétariat professionnel	C3 – Veiller en début d'entretien à ce que le rôle d'interprète soit clair pour toutes les personnes impliquées (sauf dans les domaines dans lesquels c'est la tâche des mandants)	C4 – Utiliser de manière adéquate des stratégies et des techniques d'interprétariat, notamment des techniques de mémorisation	C5 – En cas de besoin, utiliser les techniques de l'interprétariat à distance	C6 – Traduire en mode consécutif tout ce qui est dit avec précision, exhaustivité et fidélité, de manière adaptée aux destinataires
		C7 – En cas de besoin, traduire à vue, c'est-à-dire transposer des textes et documents écrits à la forme orale	C8 – Identifier les perturbations durant l'intervention et réagir en adéquation avec la situation	C9 – Si nécessaire et selon les possibilités, mener un entretien consécutif (débriefing)			

D	Évaluer une intervention d'interprétariat	D1 – Vérifier et compléter ses connaissances et le glossaire spécifiques au domaine d'intervention et aux régions concernées	D2 – Évaluer les stratégies et les techniques d'interprétariat, notamment les techniques de mémorisation et éventuellement les développer	D3 – Évaluer et éventuellement développer les techniques d'interprétariat à distance	D4 – Mener une réflexion sur son rôle d'interprète et éventuellement le développer	D5 – Prendre les mesures nécessaires pour gérer des interventions à lourde charge émotionnelle	
E	Approfondir ses compétences dans une ou plusieurs spécialisation(s)	E1 – Traduire de manière adéquate et compétente dans les différents domaines d'intervention de la spécialisation <u>Asile et justice</u>	E2 – Traduire de manière adéquate et compétente dans les différents domaines d'intervention de la spécialisation <u>Formation et social</u>	E3 – Traduire de manière adéquate et compétente dans les différents domaines d'intervention de la spécialisation <u>Santé</u>			
F	Utiliser des techniques numériques d'interprétariat et développer les compétences numériques	F1 – Maîtriser les techniques d'interprétariat et défis de l'interprétariat par téléphone	F2 – Maîtriser les techniques d'interprétariat et défis de l'interprétariat par vidéo	F3 – Employer et développer de manière compétente les techniques numériques modernes dans le domaine de l'interprétariat et des technologies de la langue			
CP	Appliquer le code professionnel dans le cadre du quotidien professionnel	CP1 – Adopter en toutes circonstances une attitude impartiale et non jugeante	CP2 – Respecter le secret professionnel et la protection des données	CP3 – Préserver la transparence concernant les liens avec les personnes impliquées et tout autre facteur ayant une influence sur l'interprétariat	CP4 – Rester dans son rôle et déclarer les éventuels changements de rôle	CP5 – Développer l'appréhension de la profession dans son propre contexte de travail	CP6 – Connaître et respecter les codes de conduite spécifiques au domaine

## Description des compétences opérationnelles et des critères de performance

A Créer les conditions nécessaires pour les interventions d'interprétariat	
Description du domaine de compétences opérationnelles	<p>Les interprètes ont développé une excellente compréhension de leur rôle dans leurs domaines d'intervention. Ils et elles disposent de très bonnes connaissances de leurs langues de travail (correspondant au niveau C1 du CECR). Ils et elles ont mené une réflexion différenciée sur les défis qui peuvent survenir en raison des contextes socioculturels différents de leurs interlocuteurs et interlocutrices et ils et elles ont développé des stratégies pour relever ces défis. Travaillant dans un environnement caractérisé par la diversité, ils et elles ont une capacité de comprendre rapidement les choses et disposent de solides compétences communicatives.</p> <p>Les interprètes mènent une réflexion sur les conditions de travail réelles. Lorsqu'ils et elles travaillent de manière indépendante, ils et elles créent un réseau leur permettant d'obtenir des mandats. Les personnes salariées obtiennent des mandats d'intervention de leurs employeurs et respectent les conditions des rapports de travail en vigueur.</p>
Contexte	<p>Les interprètes salariés travaillent par exemple pour des services d'interprétariat ou des agences, sur la base d'un contrat de travail. Les interprètes travaillant sur mandat sont indépendants et leurs interventions sont réglées par des contrats d'honoraires avec la clientèle et les mandants. De nombreuses et nombreux interprètes sont actifs à la fois comme salariés et sur mandat.</p> <p>Les interprètes sont mandatés dans différents domaines d'intervention, en règle générale par des autorités ou des professionnelles et professionnels. Ils et elles travaillent selon les besoins et sur appel, le lieu et la durée des interventions ainsi que le format de l'interprétariat (en présentiel ou à distance) étant variables.</p>
Compétences opérationnelles	Critères de performance
A1 – Développer une conception professionnelle du rôle d'interprète	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Connaître les principes d'éthique professionnelle (code professionnel)</li> <li>b) Appliquer les principes d'éthique professionnelle dans la situation d'interprétariat</li> <li>c) Connaître les différences et les nuances de la compréhension du rôle selon le domaine d'intervention et moduler son propre rôle en conséquence</li> </ul>
A2 – Maîtriser une ou plusieurs langue(s) d'interprétariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) S'exprimer de manière différenciée dans la ou les langue(s) d'interprétariat et employer un vocabulaire précis</li> <li>b) Décrire les faits et les déroulements de manière cohérente et structurée et mettre en lien les différents éléments, du point de vue du contenu et linguistique</li> <li>c) Parler sans peine, couramment et spontanément, avec une intonation naturelle et sans un dialecte marqué</li> <li>d) Garder un degré élevé d'exactitude grammaticale, aussi pour les longs passages</li> <li>e) Dans le cadre de l'entretien, introduire et conclure ses propres déclarations de manière adéquate</li> </ul>
A3 – Maîtriser la langue officielle du canton ou de la commune (allemand, français ou italien)	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Comprendre un large spectre de textes complexes et assez longs et saisir les significations implicites</li> <li>b) S'exprimer spontanément et couramment, sans chercher fréquemment ses mots</li> <li>c) Utiliser la langue dans différents contextes de manière efficace et flexible</li> <li>d) S'exprimer clairement, de manière structurée et détaillée sur des faits complexes, en utilisant différents moyens pour relier les sujets</li> </ul>
A4 – Développer une compréhension pour les défis communicatifs qui surviennent en raison de contextes socioculturels différents	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Disposer de connaissances de base en communication interculturelle</li> <li>b) Réfléchir aux différents systèmes de valeurs et de normes et philosophies prévalant dans les régions de ses langues de travail</li> </ul>
A5 – Développer et appliquer des stratégies pour relever les défis dans la communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Décrire de manière compréhensible et correcte les concepts et les notions qui ne sont pas directement traduisibles dans l'autre langue</li> <li>b) Reconnaître les déclarations verbales, para-verbales et non verbales, ainsi que le langage figuratif et les éléments spécifiques à une culture, et les transposer dans l'autre langue de manière appropriée et conforme à la situation</li> <li>c) Identifier les différences entre les situations dans les régions de référence et anticiper les malentendus potentiels</li> </ul>

A6 – Faire preuve de disponibilité pour le travail sur appel	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Réfléchir aux conditions de travail des interventions d'interprétariat</li> <li>b) Créer les conditions personnelles permettant de réaliser les interventions d'interprétariat sur appel de manière flexible</li> </ul>
A7 – Personnes salariées : se faire engager par un employeur et régler les conditions de travail dans le cadre d'un contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Connaître et comprendre les possibilités et les conditions d'un engagement comme interprète (marché du travail)</li> <li>b) Connaître et comprendre les réglementations de base relatives aux contrats de travail et administratives (conditions d'engagement)</li> </ul>
A8 – Personnes travaillant sur mandat / indépendantes : mettre sur pied un réseau professionnel et l'entretenir, démarcher des mandats d'interprétariat et les régler dans le cadre d'un contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Connaître la signification des réseaux professionnels et se procurer les moyens d'y accéder</li> <li>b) Comprendre les principes de l'acquisition de mandats d'interprétariat et disposer de connaissances de base sur le déroulement administratif et contractuel des mandats d'interprétariat</li> <li>c) Connaître les bases légales et organisationnelles de l'activité indépendante</li> </ul>

Importantes compétences personnelles et sociales	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	
Développer une perception de la profession et une fierté professionnelle en tant qu'interprète									
Connaître et respecter ses propres limites et agir sciemment en conséquence									
Maintenir un équilibre adéquat entre proximité et distance									
Réfléchir à différents concepts de vie et valeurs et y faire face sans jugement									
Adopter un comportement respectueux avec tous les interlocuteurs et interlocutrices									

<b>B Préparer les interventions d'interprétariat</b>	
Description du domaine de compétences opérationnelles	Se fondant sur les informations disponibles, les interprètes se font une idée des conditions-cadres et de leur disponibilité en matière de temps, ainsi que de la compatibilité avec d'autres mandats. Quand ils et elles acceptent ou refusent une intervention, les interprètes tiennent compte aussi de la compétence spécialisée nécessaire (expérience et qualification pour l'intervention spécifique) et des éventuels motifs d'empêchement (partialité, propres émotions). Lorsqu'ils et elles acceptent le mandat, ils et elles le planifient de manière pratique, ce qui inclut le trajet ou la gestion des moyens techniques pour les interventions à distance. Ce faisant, ils et elles veillent à un cadre dans lequel la confidentialité et une communication de bonne qualité sont garanties. De plus, ils et elles se préparent au mieux, du point de vue du contenu de l'intervention, en recherchant toutes les informations nécessaires et la terminologie spécifique du domaine d'intervention, en les compilant de manière appropriée et en se préparant aux défis potentiels.
Contexte	Les interprètes reçoivent une demande d'intervention d'interprétariat de la part des employeurs ou des mandants, par voie électronique ou téléphonique. L'acceptation et la préparation de l'intervention se font de manière autonome. Dans la mesure du possible, les interprètes doivent s'assurer qu'ils et elles disposent des informations nécessaires, par exemple en se renseignant auprès des mandants, se remémorant des expériences faites dans des interventions passées ou en recherchant sur Internet. Une préparation sérieuse garantit au mieux une prestation d'interprétariat qui se déroule sans accroc, compétente et adéquate.
<b>Compétences opérationnelles</b>	<b>Critères de performance</b>
B1 – Clarifier les conditions-cadres pour l'intervention d'interprétariat et planifier le rendez-vous	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Evaluer le mandat du point de vue des conditions-cadres (rendez-vous, durée, langue, domaine d'intervention, thème, lieu, format de l'interprétariat)</li> <li>b) Réserver le temps nécessaire pour l'intervention, y compris le trajet et les éventuels retards</li> </ul>
B2 – Accepter ou refuser l'intervention, sur la base de critères pratiques, d'éthique professionnelle et personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Evaluer le mandat du point de vue des outils nécessaires</li> <li>b) Evaluer le mandat du point de vue des compétences et des conditions personnelles nécessaires</li> <li>c) Evaluer le mandat du point de vue des principes d'éthique professionnelle (p. ex. partialité)</li> <li>d) Accepter ou refuser le mandat</li> </ul>
B3 – Planifier l'intervention du point de vue organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Planifier l'intervention de manière autonome du point de vue organisationnel (gestion du temps, transport, vêtements, restauration, etc.)</li> <li>b) Préparer les outils de travail et les moyens nécessaires à l'intervention</li> <li>c) Pour les interventions à distance, garantir de manière optimale l'aménagement de la place de travail et la préparation de la technique</li> <li>d) Prendre des mesures pour garantir la protection des données</li> </ul>
B4 – Rechercher et compiler des informations sur le domaine d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Demander ou élaborer les informations nécessaires pour l'intervention</li> <li>b) Faire des recherches de façon autonome et ciblée et compiler avec systématique les connaissances spécifiques pertinentes du domaine d'intervention et des régions de référence</li> <li>c) Créer, mettre à jour ou étudier un glossaire structuré avec des descriptions compréhensibles et formulées dans un langage courant pour le vocabulaire spécifique, dans les deux langues de travail</li> <li>d) Préparer les glossaires et autres outils pour l'intervention</li> </ul>
B5 – Se préparer mentalement à l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Se préparer aux défis et difficultés potentiels, tels que situations avec un plus grand nombre de participantes et participants, présence d'enfants, thèmes tabous ou délicats</li> <li>b) Prévoir des stratégies d'action possibles</li> </ul>

Importantes compétences personnelles et sociales	B1	B2	B3	B4	B5	
Développer une perception de la profession et une fierté professionnelle en tant qu'interprète						
Connaître et respecter ses propres limites et agir sciemment en conséquence						
Maintenir un équilibre adéquat entre proximité et distance						
Réfléchir à différents concepts de vie et valeurs et y faire face sans jugement						
Adopter un comportement respectueux avec tous les interlocuteurs et interlocutrices						

C Effectuer une intervention d'interprétariat	
Description du domaine de compétences opérationnelles	<p>Les interprètes sont en mesure de se charger d'une intervention d'interprétariat, du début à la fin, de manière professionnelle. A cette fin, ils et elles doivent, si possible, clarifier la situation de départ dans le cadre d'un bref entretien préalable et veiller à des conditions-cadres satisfaisantes. Dans la mesure du possible, ils et elles doivent garantir que leur rôle et les règles principales soient expliqués aux personnes impliquées. Ils et elles traduisent tout ce qui est dit de manière consécutive avec précision, exhaustivité et fidélité et veillent à ce que la traduction soit comprise par les personnes impliquées. Pour cela, les interprètes se servent de différentes techniques de mémorisation (dont, si besoin, la prise de notes). Ils et elles connaissent les stratégies, les méthodes, les techniques et les moyens appropriés et les utilisent de manière adéquate et adaptée à la situation, aussi bien pour les interventions en présentiel que pour celles à distance. Ce faisant, ils et elles maintiennent un équilibre adéquat entre proximité et distance avec tous les interlocuteurs et interlocutrices et ne prennent parti pour personne. Ils et elles sont en mesure d'agir de manière professionnelle, aussi dans des situations émotionnellement difficiles. De plus, ils et elles sont capables de traduire à vue, c'est-à-dire de traduire oralement des documents et des textes écrits, lorsque cela est demandé.</p> <p>En cas de perturbations, de malentendus ou de situations peu claires qui perturbent le déroulement de l'entretien, ils et elles interviennent de manière adéquate à la situation (pour autant que les conditions de l'intervention le permettent) et déclarent tout changement de rôle, de manière transparente.</p>
Contexte	<p>Les interprètes agissent avant tout sur mandat de professionnelles et professionnels, d'autorités, d'institutions et d'organisations de différents domaines. Ils et elles assument une responsabilité importante à l'égard des personnes impliquées et doivent respecter l'autonomie d'action et de parole de ces dernières.</p> <p>En règle générale, les personnes participant à l'entretien ne peuvent évaluer la qualité de l'interprétariat que de manière indirecte. C'est pourquoi des exigences particulièrement élevées sont posées en matière de fiabilité et de qualification spécialisée des interprètes.</p> <p>La compréhension du rôle et les attentes à l'égard des interprètes diffèrent selon le domaine d'intervention, les professionnelles et professionnels impliqués ou la situation d'interprétariat. Les attentes et les conditions peuvent être implicites ou explicites ou faire l'objet d'un bref entretien préalable. Un entretien subséquent, quand il peut avoir lieu, permet une évaluation de la prestation d'interprétariat et de la modulation du rôle.</p>
Compétences opérationnelles	Critères de performance
C1 – Si nécessaire et selon les possibilités, mener un bref entretien préalable (briefing)	a) Clarifier avec le professionnel ou la professionnelle la situation de départ, définir le rôle et les attentes et anticiper les éventuels défis
C2 – Créer des conditions-cadres adéquates pour un interprétariat professionnel	<p>a) Indépendamment du format d'interprétariat (en présentiel ou à distance), garantir qu'une compréhension linguistique sans lacunes est possible avec toutes les personnes participant à l'entretien (acoustique, disposition des places, contact visuel ou transmission)</p> <p>b) Si nécessaire, intervenir de manière conforme à la situation et transparente</p>
C3 – Veiller en début d'entretien à ce que le rôle d'interprète soit clair pour toutes les personnes impliquées (sauf dans les domaines dans lesquels c'est la tâche des mandants)	a) Selon le domaine d'intervention, garantir que le rôle de l'interprète soit clarifié dès le début de l'intervention et que les règles les plus importantes soient expliquées et comprises par les personnes impliquées. Dans certains domaines d'intervention, cette tâche est réservée aux mandants et n'est pas du ressort des interprètes.
C4 – Utiliser de manière adéquate des stratégies et des techniques d'interprétariat, notamment des techniques de mémorisation	<p>a) Utiliser différentes stratégies et techniques d'interprétariat de manière appropriée et en fonction de la situation</p> <p>b) Utiliser une technique de mémorisation et de prise de notes adaptée</p> <p>c) En cas de besoin, avoir recours à des glossaires et à d'autres outils du même ordre</p>

C5 – En cas de besoin, utiliser les techniques de l'interprétariat à distance	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Utiliser l'équipement technique de manière professionnelle</li> <li>b) En cas de difficultés de transmission ou de compréhension, prendre immédiatement des mesures appropriées afin de pouvoir poursuivre l'intervention d'interprétariat, dans la mesure du possible</li> </ul>
C6 – Traduire en mode consécutif tout ce qui est dit avec précision, exhaustivité et fidélité, de manière adaptée aux destinataires	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Utiliser un vocabulaire riche et correct dans les deux langues de travail, y compris le vocabulaire spécialisé</li> <li>b) Au moyen d'un choix de mots et de formulations réfléchi, correct et sans jugement, garantir que des contenus complexes, délicats ou tabous puissent être compris avec précision</li> <li>c) Garantir l'équivalence des nuances linguistiques lors de la transposition de tout ce qui est dit (registre, choix des mots, expressions, etc.)</li> <li>d) Observer le comportement de toutes les personnes impliquées ainsi que le développement de l'entretien et soutenir discrètement la coordination du déroulement de l'entretien au moyen de la communication verbale, para-verbale ou non verbale (p. ex. contact visuel lors du passage de la parole)</li> <li>e) Veiller à une prononciation facilement compréhensible dans les deux langues de travail</li> </ul>
C7 – En cas de besoin, traduire à vue, c'est-à-dire transposer des textes et documents écrits à la forme orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Veiller à bien comprendre les textes écrits présentés</li> <li>b) Après une brève préparation, traduire par oral dans l'autre langue de travail des documents pertinents pour la situation d'interprétariat de manière précise, exhaustive et compréhensible</li> <li>c) Utiliser des stratégies appropriées pour la traduction à vue de documents écrits (simplification, résumé, description) de manière adaptée à la situation, transparente et en adéquation avec les exigences du domaine d'intervention</li> </ul>
C8 – Identifier les perturbations durant l'intervention et réagir en adéquation avec la situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Pour autant que cela corresponde aux conditions du domaine d'intervention et le cas échéant après concertation des personnes impliquées, signaler les perturbations et les champs de tension de manière transparente, s'ils ne sont pas perçus par les personnes impliquées et qu'ils dérangent le déroulement de l'entretien</li> <li>b) Identifier les malentendus verbaux, para-verbaux, non verbaux ou dus aux contextes socioculturels et, si le contexte le permet, attirer l'attention sur ces éléments de manière conforme à la situation et au rôle</li> <li>c) Identifier les déclarations para-verbales et non verbales, le langage figuratif et les éléments spécifiques à une culture, et, si le contexte le permet, permettre leur compréhension de manière conforme à la situation</li> <li>d) Identifier les mécanismes de stéréotypisation et de discrimination, chez soi et chez les autres personnes impliquées, et y réagir de manière conforme au rôle et à la situation, si le contexte le permet</li> </ul>
C9 – Si nécessaire et selon les possibilités, mener un entretien consécutif (débriefing)	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Faire une réflexion de la situation d'interprétariat avec le professionnel ou la professionnelle</li> <li>b) Evaluer sa propre prestation et la collaboration avec le professionnel ou la professionnelle</li> </ul>

Importantes compétences personnelles et sociales	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9
Développer une perception de la profession et une fierté professionnelle en tant qu'interprète									
Connaître et respecter ses propres limites et agir sciemment en conséquence									
Maintenir un équilibre adéquat entre proximité et distance									
Réfléchir à différents concepts de vie et valeurs et y faire face sans jugement									
Adopter un comportement respectueux avec tous les interlocuteurs et interlocutrices									

<b>D Evaluer une intervention d'interprétariat</b>	
Description du domaine de compétences opérationnelles	Les interprètes évaluent leur propre prestation de manière autocritique après chaque intervention. Ils et elles mettent à jour leurs glossaires et les informations recueillies, évaluent les techniques d'interprétariat et de mémorisation employées et mènent une réflexion sur la manière dont ils et elles ont modulé leur rôle. Ils et elles utilisent les conclusions tirées de manière opportune pour des interventions futures. Concernant les situations à lourde charge émotionnelle, ils et elles utilisent des méthodes d'hygiène mentale de manière autonome ou demandent l'aide de leurs employeurs ou mandants ou de spécialistes externes.
Contexte	Les interprètes réfléchissent à leurs interventions de manière autonome et développent continuellement leurs compétences. Ils et elles utilisent les offres externes de soutien et de gestion des émotions, telles que la supervision, le coaching, l'intervision et autres espaces de réflexion. De telles offres se trouvent généralement dans l'environnement des employeurs ou sont proposées par des institutions mandantes.
<b>Compétences opérationnelles</b>	<b>Critères de performance</b>
D1 – Vérifier et compléter ses connaissances et le glossaire spécifiques au domaine d'intervention et aux régions concernées	a) Mener une réflexion sur les éventuelles lacunes et difficultés concernant les connaissances spécialisées (bases et procédures légales, structures, acteurs, connaissances spécialisées) et le vocabulaire spécialisé dans les deux langues b) Retravailler et compléter les documents de travail (informations recueillies, glossaire)
D2 – Evaluer les stratégies et les techniques d'interprétariat, notamment les techniques de mémorisation et éventuellement les développer	a) Mener une réflexion sur l'adéquation des stratégies et techniques d'interprétariat utilisées dans la situation d'interprétariat concrète b) Relever les possibilités d'amélioration et les rendre utilisables pour la suite de la pratique
D3 – Evaluer et éventuellement développer les techniques d'interprétariat à distance	a) Mener une réflexion sur les techniques d'interprétariat utilisées et les défis techniques b) Relever les possibilités d'amélioration et les rendre utilisables pour la suite de la pratique
D4 – Mener une réflexion sur son rôle d'interprète et éventuellement le développer	a) Après l'intervention, mener une réflexion autocritique quant à sa propre compréhension du rôle d'interprète b) Réfléchir aux défis, solutions et stratégies et les rendre utilisables pour la suite de la pratique
D5 – Prendre les mesures nécessaires pour gérer des interventions à lourde charge émotionnelle	a) Réfléchir de manière autonome aux situations à lourde charge émotionnelle et en tirer des conclusions pour les interventions futures b) Choisir et utiliser sciemment une forme adéquate de soutien (supervision, intervision, débriefing avec employeur ou mandant)

<b>Importantes compétences personnelles et sociales</b>	<b>D1</b>	<b>D2</b>	<b>D3</b>	<b>D4</b>	<b>D5</b>
Développer une perception de la profession et une fierté professionnelle en tant qu'interprète					
Connaître et respecter ses propres limites et agir sciemment en conséquence					
Maintenir un équilibre adéquat entre proximité et distance					
Réfléchir à différents concepts de vie et valeurs et y faire face sans jugement					
Adopter un comportement respectueux avec tous les interlocuteurs et interlocutrices					

<b>E Approfondir ses compétences dans une ou plusieurs spécialisation(s)</b>	
Description du domaine de compétences opérationnelles	De façon générale, les interprètes sont en mesure de traduire dans les domaines d'intervention de différentes spécialisations. Afin de traduire de manière compétente dans une spécialisation donnée, aussi dans des situations complexes, les interprètes disposent des connaissances et du vocabulaire spécialisés nécessaires concernant aussi bien dans le système suisse ou local que celui de la région d'origine et linguistique des personnes allophones. Selon le domaine d'intervention, ils et elles utilisent des stratégies et des techniques d'interprétariat spécifiques, adaptées à la situation. Ils et elles connaissent de manière détaillée les défis que pose la conception du rôle dans chaque domaine d'intervention et sont en mesure d'appréhender leur rôle en conséquence.
Contexte	<p>En règle générale, les interventions d'interprétariat ont lieu dans le contexte des trois spécialisations Asile et justice, Formation et social ou Santé. Les spécialisations ne peuvent pas toujours être clairement distinguées et de nombreuses interventions se font au chevauchement de plusieurs spécialisations. Les interprètes travaillent dans une ou plusieurs spécialisations, dans des domaines et des dispositifs d'intervention différents. L'élaboration du savoir nécessaire se fait au moyen de recherches autonomes et de formations continues et perfectionnements ou autres événements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Asile et justice</b> Les interventions d'interprétariat ont lieu dans le cadre de la procédure d'asile, lors d'auditions de la Confédération ou dans la protection juridique, lors de procédures civiles et pénales d'autorités d'instruction, judiciaires et d'exécution, auprès de la protection des enfants et des adultes, ainsi que d'autres acteurs du domaine de l'asile et de la justice. Les interprètes adoptent un rôle réservé et discret à l'égard des personnes impliquées. Ils et elles utilisent des stratégies d'interprétariat adéquates afin de pouvoir traduire aussi pour des durées et des séquences plus longues en gardant un degré de précision élevé. Dans le cadre de leur activité, ils et elles doivent faire de la traduction à vue de documents et de procès-verbaux.</li> <li>- <b>Formation et social</b> Dans le domaine de la formation et du social, les interprètes sont sollicités pour la collaboration avec des clientes et clients ou des parents. Il peut s'agir d'entretiens avec des parents dans des écoles et des institutions de pédagogie spécialisée ou d'entretiens dans des services sociaux, des centres de conseil et d'autres institutions sociales. Grâce à leurs interventions, les interprètes contribuent à la compréhension mutuelle et à une atmosphère de confiance entre les personnes participant à l'entretien. En accord avec ces dernières, ils et elles peuvent en outre signaler des spécificités culturelles, de socialisation et sociales à toutes les personnes impliquées et contribuer ainsi à la clarification d'éventuels malentendus.</li> <li>- <b>Santé</b> Le domaine de la santé comprend un large spectre de domaines d'intervention, des soins de premier recours aux services ambulatoires et hospitaliers dans toutes les spécialisations médicales, dont la pédiatrie, la gynécologie et la psychiatrie. Les interprètes sont souvent confrontés à des visions et des concepts culturels différents de la santé et de la maladie, ainsi qu'à des thèmes tabous et intimes. Les attentes des professionnelles et professionnels à l'égard du rôle des interprètes peuvent varier et exigent qu'ils et elles fassent preuve de la flexibilité correspondante.</li> </ul>
Compétences opérationnelles	Critères de performance
E1 – Traduire de manière adéquate et compétente dans les différents domaines d'intervention de la spécialisation <u>Asile et justice</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Acquérir les connaissances spécialisées pertinentes (bases et procédures légales, structures, acteurs, vocabulaire et connaissances spécialisés)</li> <li>b) Utiliser correctement le langage spécialisé pertinent dans les deux langues</li> <li>c) Développer et appliquer des stratégies et des techniques d'interprétariat spécifiques</li> <li>d) Connaître et respecter le rôle de l'interprète et les attentes spécifiques à l'égard de ce rôle</li> <li>e) Traduire à vue par oral des documents et textes</li> </ul>
E2 – Traduire de manière adéquate et compétente dans les différents domaines d'intervention de la spécialisation <u>Formation et social</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Acquérir les connaissances spécialisées pertinentes (bases et procédures légales, structures, acteurs, vocabulaire et connaissances spécialisés)</li> <li>b) Utiliser correctement le langage spécialisé pertinent dans les deux langues</li> <li>c) Développer et appliquer des stratégies et des techniques d'interprétariat spécifiques</li> </ul>

	d) Connaître et respecter le rôle de l'interprète et les attentes spécifiques à l'égard de ce rôle
E3 – Traduire de manière adéquate et compétente dans les différents domaines d'intervention de la spécialisation <u>Santé</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Acquérir les connaissances spécialisées pertinentes (bases et procédures légales, structures, acteurs, vocabulaire et connaissances spécialisés)</li> <li>b) Utiliser correctement le langage spécialisé pertinent dans les deux langues</li> <li>c) Développer et appliquer des stratégies et des techniques d'interprétariat spécifiques</li> <li>d) Connaître et respecter le rôle de l'interprète et les attentes spécifiques à l'égard de ce rôle</li> </ul>

Importantes compétences personnelles et sociales	E1	E2	E3
Développer une perception de la profession et une fierté professionnelle en tant qu'interprète			
Connaître et respecter ses propres limites et agir sciemment en conséquence			
Maintenir un équilibre adéquat entre proximité et distance			
Réfléchir à différents concepts de vie et valeurs et y faire face sans jugement			
Adopter un comportement respectueux avec tous les interlocuteurs et interlocutrices			

<b>F Utiliser des techniques numériques d'interprétariat et développer les compétences numériques</b>	
Description du domaine de compétences opérationnelles	Les interprètes ont besoin de compétences spécifiques afin de manier les instruments de travail numériques dans leur quotidien professionnel. Cela concerne d'une part les défis techniques, pratiques et d'éthique professionnelle propres à l'interprétariat à distance (audio ou vidéo) et, d'autre part, la gestion des instruments de travail techniques spécifiques de base, des programmes et des applications dans le domaine de l'attribution des mandats et des technologies de la langue, ainsi que l'utilisation d'autres moyens électroniques. Les interprètes gardent leurs connaissances y relatives à jour et les appliquent de manière opportune dans le cadre de leur quotidien professionnel.
Contexte	Les développements numériques diversifient la pratique des interprètes. L'interprétariat à distance est un domaine qui place les interprètes face à des défis particuliers, mais qui leur permet aussi des interventions indépendantes du lieu. Les progrès de l'intelligence artificielle et des technologies de la langue exercent une influence et modifient durablement la profession d'interprète.
<b>Compétences opérationnelles</b>	<b>Critères de performance</b>
F1 – Maîtriser les techniques d'interprétariat et défis de l'interprétariat par téléphone	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Connaître les conditions, les défis et les limites de l'interprétariat audio</li> <li>b) Utiliser de manière efficace les techniques du passage de parole structuré et en cas de perturbations de la communication dans le cadre de l'interprétariat audio</li> <li>c) Utiliser des stratégies ciblées pour compenser le manque d'informations visuelles lors de l'interprétariat audio</li> <li>d) Utiliser un équipement technique, des programmes et des applications modernes de manière sécurisée, compétente et conforme à la protection des données et à la situation</li> </ul>
F2 – Maîtriser les techniques d'interprétariat et défis de l'interprétariat par vidéo	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Connaître les conditions, les défis et les limites lors de mandats d'interprétariat par vidéo</li> <li>b) Utiliser de manière efficace les techniques du passage de parole structuré et la manière de procéder en cas de perturbations de la communication dans le cadre de l'interprétariat par vidéo</li> <li>c) Utiliser un équipement technique, des programmes et des applications modernes de manière sécurisée, compétente et conforme à la protection des données et à la situation</li> </ul>
F3 – Employer et développer de manière compétente les techniques numériques modernes dans le domaine de l'interprétariat et des technologies de la langue	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Connaître et utiliser les principaux instruments de travail informatiques, logiciels et programmes</li> <li>b) Utiliser des programmes et applications spécifiques à l'attribution de mandats</li> <li>c) Employer efficacement des programmes, applications et moyens en ligne pour la recherche d'informations et les glossaires</li> <li>d) Se tenir au courant des développements techniques dans le domaine de l'interprétariat et des technologies de la langue et les utiliser dans le cadre du quotidien professionnel</li> </ul>

<b>Importantes compétences personnelles et sociales</b>	<b>F1</b>	<b>F2</b>	<b>F3</b>	<b>F4</b>
Développer une perception de la profession et une fierté professionnelle en tant qu'interprète				
Connaître et respecter ses propres limites et agir sciemment en conséquence				
Maintenir un équilibre adéquat entre proximité et distance				
Réfléchir à différents concepts de vie et valeurs et y faire face sans jugement				
Adopter un comportement respectueux avec tous les interlocuteurs et interlocutrices				

<b>CP Appliquer le code professionnel dans le cadre du quotidien professionnel</b>					
Description du domaine de compétences opérationnelles	<p>Les interprètes permettent la compréhension orale entre les autorités ou les professionnelles et professionnels d'une part, et les personnes allophones d'autre part, dans un champ de tension caractérisé par plusieurs défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la langue, comme expression d'empreintes individuelles et culturelles, est sujet à malentendu. Les interprètes sont mis au défi de traduire les éléments verbaux, para-verbaux et non verbaux avec précision, exhaustivité et fidélité, d'identifier les éventuels malentendus et de permettre la communication entre les interlocutrices et interlocuteurs ;</li> <li>- les interprètes sont souvent actifs dans des domaines d'intervention marqués par un écart de pouvoir entre les autorités et les professionnelles et professionnels d'une part, et les personnes allophones d'autre part. Les interprètes ont conscience de cette situation et assument leur rôle avec assurance envers toutes les personnes participant à l'entretien. Ce faisant, ils et elles maintiennent une posture impartiale ;</li> <li>- selon le domaine d'intervention et le professionnel ou la professionnel, les attentes à l'égard de l'interprétariat et de la conception du rôle sont différentes. Les interprètes sont en mesure de faire face à ces attentes avec professionnalisme ;</li> <li>- les interprètes ont une responsabilité envers les interlocutrices et interlocuteurs. Durant l'intervention, ils et elles ne peuvent compter que sur eux-mêmes et doivent souvent s'adapter à des situations imprévues et prendre rapidement des décisions. Les principes d'éthique professionnelle leur servent de base pour la prise de décision.</li> </ul> <p>L'interprétariat est donc une activité qui exige un degré important de conscience d'éthique professionnelle. Les interprètes orientent leur action au code professionnel d'INTERPRET<sup>1</sup> et respectent les codes de conduite des employeurs et des mandants, le cas échéant.</p>				
<b>Principes d'éthique professionnelle</b>					
CP1 – Adopter en toutes circonstances une attitude impartiale et non jugeante	CP2 – Respecter le secret professionnel et la protection des données	CP3 – Préserver la transparence concernant les liens avec les personnes impliquées et tout autre facteur ayant une influence sur l'interprétariat	CP4 – Rester dans son rôle et déclarer les éventuels changements de rôle	CP5 – Développer l'appréhension de la profession dans son propre contexte de travail	CP6 – Connaître et respecter les codes de conduite spécifiques au domaine

<sup>1</sup> Le [code professionnel d'INTERPRET](#) peut être consulté sur le site Internet d'INTERPRET (il sera retravaillé dans le cadre de la révision totale)